

Breuillet est équipée depuis le 1^{er} mars de caméras de vidéosurveillance. Un dispositif qui se répand rapidement dans les communes du département mais qui se veut avant tout préventif.

Bernard Sprotti, maire de Breuillet, et le commandant Mathieu écoutent les explications du concepteur des caméras de vidéosurveillance.



Les parkings sous surveillance

Pour les remarquer, il faut savoir qu'elles sont là. Les caméras de vidéosurveillance "dernier cri" sont d'une discrétion confondante. Installées depuis le début d'année, « elles ne fonctionnent que depuis que nous avons reçu l'autorisation de la Préfecture », prévient Bernard Sprotti, maire de la commune. A la recrudescence de la délinquance, l'élu oppose la "vidéoprotection". Mercredi 29 avril, l'élu a présenté le nouveau dispositif aux représentants de la gendarmerie lors d'une courte visite : « La vidéoprotection est un maillon de la chaîne de sécu-

rité qui a trois effets. Tout d'abord dissuasif. Il permet aussi un pilotage de l'intervention et enfin c'est une aide à l'identification lors de l'enquête », observe le commandant Mathieu de la compagnie de gendarmerie d'Etampes. Jacques Garau, sous-préfet d'Etampes, n'a finalement pas pu se rendre sur place. « Le ministère de l'Intérieur encourage les communes à s'équiper de tels dispositifs. Nous, nous le faisons essentiellement dans une optique préventive : les images seront conservées 21 jours puis détruites », assure Bernard Sprotti. Pour l'heure, la dizaine de caméras sont instal-

lées sur quatre parkings publics : le parking de la salle des fêtes, celui de la gare, celui du Moulin et au gymnase. « Nous avons constaté des dégradations sur les murs de l'équipement... », justifie l'élu. Avec ces 120 000 € d'investissement

(supportés à 30 % par les deniers municipaux), l'élu espère un recul des "incivilités" en 2009 par rapport à 2008 avant d'envisager une extension à d'autres lieux publics...

■ David Berthélémy, avec T.V.

En +

La vidéosurveillance est tendance...

Arrivée en France en 1991 à l'initiative de Patrick Balkany, maire UMP de Levallois-Perret, la vidéosurveillance s'est largement propagée. En 2007, on estimait à 340 000 le nombre de caméras installées sur le territoire. Dans l'Essonne, 39 communes disposent d'un dispositif de vidéosurveillance à ce jour mais seulement 6 sur les 79 communes de l'arrondissement d'Etampes.